

**COTE D'IVOIRE, COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE (CIE)**
**Fiche de Notation Financière**
**Validité : Août 2019 – Juillet 2020**

Catégorie De valeurs	Échelle de notation	Monnaie	Note actu.	Note Prec.	Date d'exp.	Perspective
Long Terme	Monnaie locale	CFA	AA+	AA+	31/07/2020	Stable
Court Terme	Monnaie locale	CFA	A1+	A1+	31/07/2020	Stable

**Bloomfield Investment Corporation**

Téléphone : + (225) 20 21 57 47

Fax: + (225) 20 21 57 41

Yannick YAPI, Sous Directeur Bloomfield Ratings

[y.yapi@bloomfield-investment.com](mailto:y.yapi@bloomfield-investment.com)

Stéphanie ANGUI, Chef de mission

[s.angui@bloomfield-investment.com](mailto:s.angui@bloomfield-investment.com)

Astou HANE, Analyste Financier

[a.hane@bloomfield-investment.com](mailto:a.hane@bloomfield-investment.com)
[www.bloomfield-investment.com](http://www.bloomfield-investment.com)
**Informations financières de base**

En millions de francs CFA	2017	2018
Actif immobilisé net	84 596	109 560
Espèces et quasi espèces	68 350	28 633
Dettes financières *	54 059	58 155
Capitaux propres	18 791	21 851
Trésorerie nette	-83 237	-125 727
Chiffre d'affaires CIE	176 676	174 374
Excédent Brut d'Exploitation CIE	20 085	19 084
Résultat d'exploitation	2 971	7 054
Bénéfice net après impôts	1 987	4 929

\*Composées d'avances sur consommations et de provisions financières pour risques et charges.

\*\*Données proforma Syscohadà révisé

**Présentation**

La Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) est le concessionnaire du service public national de production, de transport, de distribution, d'exportation et d'importation d'énergie électrique en Côte d'Ivoire depuis le 25 Octobre 1990, par application du décret n°90-1389.

Elle a été créée le 24 Août 1990 par le groupe français BOUYGUES et la société de droit français EDF (Electricité de France).

Son capital de 14 milliards de francs CFA à fin 2018 est détenu à 54% par le groupe ERANOVE, à 31% par divers porteurs et à 15% par l'Etat de Côte d'Ivoire.

**Justification de la notation et perspectives**
**Sur le long terme :**

Qualité de crédit très élevée. Les facteurs de protection sont très forts. Les changements néfastes au niveau des affaires, des conditions économiques ou financières vont accroître les risques d'investissement quoique de manière très peu significative.

**Sur le Court terme :**

Certitude de remboursement en temps opportun très élevée. Les facteurs de liquidité sont excellents et soutenus par de bons facteurs de protection des éléments essentiels. Les facteurs de risque sont mineurs.

**Facteur clés de performance**
**La notation est basée sur les facteurs positifs suivants :**

- Une progression des indicateurs de performance technique et financière du secteur de l'électricité ;
- Un risque de rupture du management maîtrisé ;
- Une stratégie globale axée sur la digitalisation ;
- Une dynamique d'optimisation des revenus et de maîtrise des coûts, grâce au Plan Efficience Plus ;
- Une amélioration significative du bénéfice net.

**Les principaux facteurs de fragilité de la qualité de crédit sont les suivants :**

- Une baisse de la rémunération de la CIE ;
- Une structure financière toujours déséquilibrée, sous le poids des investissements ;
- Un environnement sociopolitique fragile.